

REUNION DU SECTEUR TECHNIQUE 01/22**Compte-rendu n° 01/22 du 03.01.2022**

Participants : C. Lecomte, N. Montet, C. Malavergne, M. Faure, A. Tournier, E. Pichon, C. Catard, Y. Grangier, A. Sarlandie, A. Petit, D. Fargeot, K. Cario, J-M. Lot, S. Delerive, C. Touze, M. Bournazeaud, A. Valet-Narjou, F. Marty, J-L. Chéron, R. Courtois, V. Puydebois, A-M. Lochou,

Questions abordées :

Rappel de dates,
Population de la commune,
Situation de trésorerie
Signalement d'agression à l'école maternelle,
Comptage des véhicules route de Beausoleil,
Projet de loi 3DS,
Prochain conseil municipal,
Tarifs eau et assainissement 2022,
Les nuits de la lecture,
Réunion du 14 décembre avec les parents d'élèves sur la question des rythmes scolaires,
Avancement de grades des agents,
Prolongement de la voie verte : demandes de subventions.

INFORMATIONS-IDEES-SUGGESTIONS-REMARQUES**Rappel de dates :**

Lundi 10 janvier, 17 h : commission culture (résidence d'écriture),
Jeudi 13 janvier, 14 h 30 : commission d'appel d'offres pour l'AMO (Assistance Maîtrise d'Ouvrage) pour le restaurant-cuisine-légumerie scolaire et le MBC (Marché à Bons de Commande pour la voirie),
Jeudi 13 janvier, 18 h 30 : commission travaux,
Lundi 17 janvier, 19 h 30 : secteur société,
Lundi 17 janvier, 20 h 30 : conseil municipal,
Mardi 18 janvier, 18 h 30 : vœux aux agents : **ANNULÉ**,
Vendredi 21 janvier, 20 h, bibliothèque : nuit de la lecture,
Vendredi 28 janvier, 18 h 30 : vœux à la population : **ANNULÉ**,
Lundi 31 janvier, 18 h : conseil école maternelle,
Lundi 07 février : secteur technique.

Population de la commune : au 1^{ier} janvier la population totale de la commune (population municipale + population comptée à part) est officiellement (INSEE) de 3 055 habitants.

Situation de trésorerie : au 03.01.22 notre trésorerie est de 245 068 €.

Signalement d'agression à l'école maternelle : le lundi 14 décembre, la directrice de l'école maternelle a signalé à C. Lecomte, par courrier, des faits qui s'étaient déroulés le vendredi précédent, à savoir l'agression verbale d'un grand-père à l'encontre d'une enseignante, d'un enfant et de la mère de cet enfant. Le jour même, C. Lecomte a adressé un courrier à ce monsieur dans lequel il lui dit que cette violence verbale est inacceptable et qu'en cas de récidive il se réservait la possibilité d'exercer toute voie de recours.

Comptage des véhicules route de Beausoleil : ce comptage s'est déroulé sur 22 jours entiers, du 17 novembre au 08 décembre 2021. Le débit moyen journalier est 4 834 véhicules et la vitesse moyenne est de 56 km/h.

Projet de loi 3DS : cette loi (3DS pour Différenciation, Décentralisation, Déconcentration, Simplification) est actuellement en débat au Parlement.

Parmi les questions en discussion :

- Faut-il supprimer le seuil minimum des intercommunalités ?
- Le « droit à la différenciation » permettrait-il aux collectivités de déroger aux règles nationales lorsque leurs réalités locales l'exigent ?
- Faut-il étendre la participation locale à tous les habitants ?
- Faut-il permettre un transfert « à la carte » des compétences dans les intercommunalités ?
- Les communes devraient-elles être compétentes pour installer des radars ?
- Faut-il continuer à encadrer la construction de logements sociaux ?
- Etc, etc .

DECISIONS PRISES-PERSONNES LES AYANT EN CHARGE

Prochain conseil municipal : **lundi 17 janvier** à 20 h 30 (secrétaire : C. Malavergne, sinon F. Marty, sinon N. Montet).

Tarifs eau et assainissement 2022 :

Tarif eau : L'objectif est la convergence tarifaire à l'horizon de 12 ans (2032). Actuellement la commune de Champcevinel a le tarif moyen pour la part collectivité le plus bas de toutes les communes de l'agglomération (part collectivité : 0, 17 € le m³ pour 120 m³) et, « tout compris » (part délégataire et autres taxes), le prix moyen au m³ le deuxième plus bas (2, 08 € m³) après la ville de Périgueux (1, 61).

Pour 2022 le syndicat Eau Cœur du Périgord maintiendra les mêmes tarifs pour notre commune : 10, 68 € l'abonnement annuel, 0, 057 € le m³ jusqu'à 50 m³ et 0, 090 au-delà de 50 m³.

Tarif assainissement : l'objectif est celui d'une tarification unique à 2 € HT le m³ en 2033. Au 01^{er} janvier 2020 le prix du m³ à Champcevinel, (2, 8069) était un des plus élevés de l'agglomération (seules 5 communes avaient un prix plus élevé). En 2022, ce prix sera de 2, 7397 € HT/m³.

Les nuits de la lecture : créées en 2017 par le ministère de la Culture et relayées cette année par le Centre National du Livre, elles se tiendront entre le 20 et le 23 janvier. A Champcevinel, cela se fera le vendredi 21 janvier à la bibliothèque à partir de 20 h. Cette année, le thème est celui de l'amour : « Aimons toujours ! Aimons encore ! » (Victor Hugo).

QUESTIONS MISES A L'ETUDE ET GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUES

Réunion du 14 décembre avec les parents d'élèves sur la question des rythmes scolaires : cette réunion s'est déroulée de façon sereine. Elle a rassemblé 16 parents, 7 enseignants (des deux écoles) et 4 élus. Chacun a pu exprimer son point de vue. Les délégués de parents seront associés à la rédaction du questionnaire d'enquête qui sera adressé à tous les parents.

QUESTIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

ELU CHARGE DE LA PRESENTATION

Avancement de grades des agents : C. Lecomte propose qu'il n'y ait aucun agent (sur un possible) qui puisse passer du grade d'agent de maîtrise à agent de maîtrise principal, qu'il y en ait un (sur deux possibles) qui puisse

passer adjoint administratif principal 1^{ière} classe, un (sur un possible) d'adjoint technique à adjoint technique principal de 2^{ème} classe et deux (sur 2 possibles) d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à principal 1^{ière} classe.

Prolongement de la voie verte : demandes de subventions : le coût prévisionnel de l'opération, toutes dépenses confondues, devrait être aux alentours de 350 000 € TTC.

Par délibération en date du 27 juin 2019, le Grand périgueux avait décidé d'attribuer une aide de 85 000 € pour cette opération.

Pa rapport à l'Etat, les subventions qui peuvent être sollicitées relèvent de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Au titre de la DSIL « Grandes priorités » la création de voies vertes (vélos-piétons) est un projet qui peut être retenu. Nous solliciterons également une subvention en ce qui concerne la DETR.

Nous verrons, certainement un peu plus tard, à quelle hauteur nous solliciterons le Conseil Départemental.

Le montant maximum autorisé en termes de subventions est de 80 %. Nous espérons pouvoir nous en approcher le plus possible.